LA REPARTITION

La répartition est un mécanisme de partage des richesses qui aboutit à la distribution de revenus qui permettent de consommer.

La répartition est un mécanisme qui se réalise en deux étapes :

- Première étape : la répartition primaire ou distribution de revenus primaires
- Deuxième étape : la répartition secondaire appelée redistribution ou distribution de revenus de transfert pour corriger les inégalités de la répartition primaire Redistribuer = réduire des inégalités.

LA REPARTITION PRIMAIRE

L'entreprise produit de la richesse, la valeur ajoutée, qu'elle répartit entre les agents qui ont contribué à sa réalisation en leur distribuant des revenus primaire, c'est-à-dire issus de l'acte productif.

1) L'origine des revenus primaires : le partage ou la répartition de la valeur ajoutée

Quels sont les revenus primaires ?	Quels sont les bénéficiaires ?
Salaires	Salariés (facteur travail)
Dividendes	Actionnaires (apporteurs de capitaux)
Intérêts	Prêteurs (apporteurs de capitaux)
Prélèvements obligatoires	Administrations publiques
Profit	Entreprise

La valeur ajoutée permet de rémunérer les facteurs de production par le versement de revenus primaires.

2) <u>Les enjeux du partage de la valeur ajoutée</u>

Le partage de la valeur ajoutée est conflictuel et les économistes débattent de ses conséquences économiques

Deux sources de conflit :

• Le partage salaire-profit

Pour une valeur ajoutée donnée, la croissance des salaires fait nécessairement baisser la part des profits. Si le partage se fait en faveur des salaires, les apporteurs de capitaux se sentent lésés ; si le partage se fait en faveur des profits, les salariés se sentent lésés.

• Le partage même du profit entre associés et dirigeants

Les associés veulent des dividendes élevés.

Les dirigeants veulent une capacité de financement élevée.

Les conséquences macroéconomiques du partage de la valeur ajoutée

- <u>Pour les libéraux</u>, le partage en faveur des salaires réduit la part des profits et donc la capacité à investir et donc la croissance économique et l'emploi.
 Les libéraux sont favorables à la mise en place d'une politique de l'offre pour restaurer les profits des entreprises.
- <u>Pour les keynésiens</u>, le partage en faveur des profits réduit la part des salaires ce qui réduit les débouchés des entreprises qui investissent moins et embauchent moins faute d'une demande suffisante.

Conclusion:

Le partage de la valeur ajoutée peut faire apparaître une situation contradictoire :

- \rightarrow une demande effective seule n'entraı̂ne pas l'investissement si les entreprises ne disposent pas de profits suffisants
- \rightarrow une offre profitable n'entraı̂ne pas l'investissement et donc la croissance s'il n'y a pas de demande effective.

3) Les inégalités de la répartition primaire

Il y a deux types d'inégalités :

- · les inégalités de revenus
- les inégalités de patrimoine

Les inégalités de patrimoine sont plus fortes que les inégalités de revenus : 10% des ménages détiennent 48% du patrimoine total.

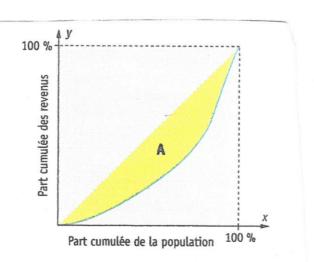
Il y a différents outils pour mesurer les inégalités :

Le rapport interdécile

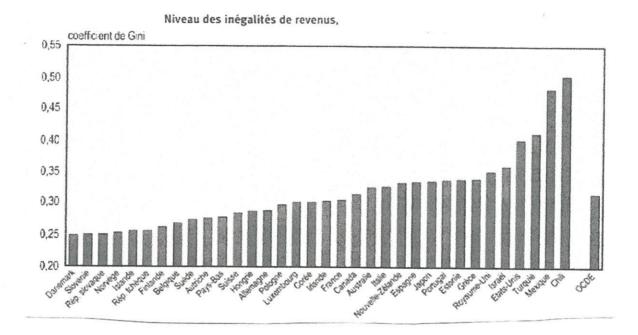
Les déciles sont les valeurs qui partagent les revenus en 10 parts égales. Le décile le plus faible, D1, indique le niveau de revenu au dessous duquel se situent 10% des revenus. Le décile le plus élevé, D9, indique le niveau de revenu au dessous duquel se situent 90% des revenus. Le rapport D9/D1 mesure l'écart entre l'écart et renseigne sut la taille des inégalités de revenus. Plus il est élevé, plus les inégalités sont fortes.

En 2019: le rapport est de 3.5.

• La courbe de Lorenz met en relation les pourcentages cumulés de revenus et de la population. Plus la courbe est creusée (éloignée de la bissectrice), plus la répartition est inégalitaire.

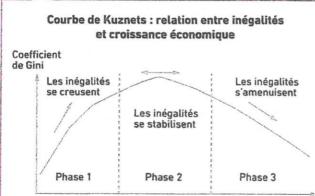


• Le coefficient de Gini est un outil déduit de la courbe de Lorenz, il correspond au rapport entre la surface comprise entre la courbe de Lorenz et la bissectrice ; il est un indicateur des inégalités variant de 0 (tous les individus ont le même revenu) à 1 (un seul individu reçoit tous les revenus).



La courbe de Kuznets représente la corrélation entre l'évolution des inégalités et la croissance économique.

La relation croissance économique - inégalités



PIB par habitant

Kuznets suggère l'existence d'une relation entre croissance économique et inégalités dans la distribution du revenu national, qui se déroulerait en trois phases. Dans un premier temps, l'intensité des inégalités s'aggrave avec la croissance du produit intérieur brut par habitant, pour ensuite se stabiliser durant

une deuxième phase. Enfin, dans un troisième mouvement, à partir d'un certain niveau de revenu par habitant, la liaison devient négative : le degré des inégalités baisse avec la croissance économique. Si on mesure le degré des inégalités par un coefficient de Gini, on peut alors représenter cette relation par la courbe ci-jointe, avec en abscisses le PIB par habitant et en ordonnées le coefficient de Gini.

[...] Ainsi, pour la France, le rapport interdécile des revenus disponibles nets après impôts [...] passe de 8,5 au milieu des années 50 à 3,5 au milieu des années 80. Pour autant, sous l'influence de la financiarisation des économies, [...] et de la mondialisation [...], le début des années 80 marque le retour dans les pays riches d'une impressionnante dynamique inégalitaire [...].

Yves Besançon, blogs.mediapart.fr, 25 juin 2013.

LA REPARTITION SECONDAIRE

La répartition secondaire ou redistribution désigne les opérations par lesquelles les administrations publiques modifient la répartition primaire des revenus pour en réduire les inégalités.

Elle permet de transformer un revenu primaire en revenu disponible.

La redistribution est réalisée en deux temps :

- Les administrations publiques prélèvent des **prélèvements obligatoires** (fiscaux et sociaux) sur les revenus primaires des agents économiques
- Les administrations distribuent ensuite des prestations sociales et produisent des biens et des services collectifs.

Revenu disponible = revenus primaires - prélèvements obligatoires +revenus de transfert

1) Les instruments de la redistribution

• Les prélèvements obligatoires représentent 46% du PIB

Les prélèvements fiscaux ou impôts	Répartition des recettes du budget général de	
L'impôt peut être :	l'Etat 2019 (en milliards d'euros)	
 forfaitaire: ce sont des sommes fixes, 	(04)	
indépendantes des ressources du		
contribuable, impôt fortement	TVA	129.2
inégalitaire	Impôt sur le revenu	70.4
 proportionnel : il taxe les revenus selon un 	Impôt sur les sociétés	31.5
taux unique, il réduit donc le niveau de vie	TICPE	13.1
du contribuable en proportion des ses	Autres	29.3
ressources ou de ses dépenses	Total	273.5
 progressif : il prélève une part du revenu 		
et augmente avec le revenu		
L'impôt peut être direct ou indirect.		
Les prélèvements sociaux		
Ils sont constitués des cotisations sociales		
prélevées au profit des organismes de sécurité		
sociale		

• les revenus de transfert

Ces revenus sont les prestations sociales qui sont liées à la dimension de la famille, à la vieillesse, à la maladie, au chômage, à la retraite et à divers handicaps.

Les prestations sociales représentent plus du tiers du revenu disponible

2) Les fondements de la redistribution

La redistribution des revenus est justifiée par la poursuite d'intérêts économiques et sociaux : elle repose sur la volonté d'instaurer des règles de justice et de solidarité sociale sans pour autant nuire à l'efficacité économique

· Les objectifs économiques

- Améliorer l'efficacité économique du système productif par la production de biens collectifs.
- Soutenir et stabiliser la demande par le versement de revenus de transfert.

Les objectifs sociaux

- Corriger des inégalités de revenus socialement inacceptables par une redistribution verticale qui consiste à prélever les revenus les plus élevés pour augmenter les revenus des ménages les plus modestes.
- Protéger collectivement les individus contre des risques individuels par une redistribution horizontale qui consiste à transférer des revenus entre certaines catégories de la population.

Les deux logiques de la redistribution	Les deux formes de la redistribution	
	La redistribution horizontale: couverture de risques sociaux quelque soit le revenu, aucun	
cotisations préalables	effet redistributif	
La logique de l'assistance: la prise en charge	La redistribution verticale: réducțion des	
est accordée sans contrepartie monétaire, au	inégalités (effet redistributif)	
nom de la solidarité nationale et en fonction de		
critères (âge, nombre d'enfants, revenu).		

• Débats théoriques autour de la redistribution

La redistribution traduit la remise en cause du libéralisme après la fin de la 2ème guerre mondiale et l'intervention économique et sociale de l'Etat. Le débat oppose traditionnellement libéraux et keynésiens.

reyllesiells.	
Pour les libéraux	Le rôle de l'Etat doit se limiter à ses fonctions régaliennes (police, armée, justice), ils préconisent une réduction des impôts et une baisse des dépenses publiques, le marché joue un rôle central. Selon A.Laffer, un taux de prélèvements obligatoires élevé décourage l'activité et réduit le montant des recettes fiscales perçues par l'Etat: « trop d'impôt tue l'impôt». Donc la réduction du taux d'imposition frappant les revenus élevés et les entreprises est une condition à la reprise de l'activité économique.
Pour Keynes	La fonction de redistribution de l'Etat se justifie dans un souci de justice sociale (réduction des inégalités) et d'efficacité économique (baisse d'impôts et prestations sociales en faveur des ménages à bas revenus dont la propension à consommer est forte).

Bilan de la redistribution

La redistribution permet de soutenir la demande

zeynes voit dans la crise le résultat d'un effondrement de la « demande effective », ou demande globale adressée aux entreprises [que celles-ci anticipent]. Dans ces conditions, les gouvernements qui parviennent à ranimer la demande effective - que ce soit par des commandes d'armement, la construction d'équipements publics ou des mesures sociales permettant de soutenir la consommation des ménages - suscitent un redémarrage de l'activité et parviennent à faire reculer le chômage.

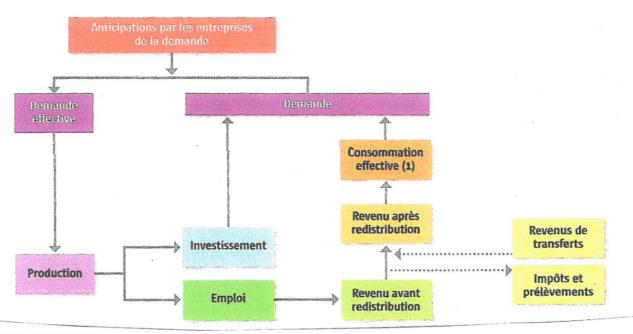
J. Boncoeur, H. Thouément, Histoire des idées économiques, Nathan.

La redistribution conduit à modifier les anticipations des entrepreneurs

Un soutien de la demande, c'est-à-dire de la consommation des ménages et de l'investissement, peut s'avérer judicieux pour modifier les anticipations des entrepreneurs. Plus optimistes quant à leurs perspectives de débouchés, ceux-ci pourraient être à même de produire plus et donc d'embaucher davantage. C'est dans le cadre de la politique budgétaire que Keynes envisage ce soutien à court terme.

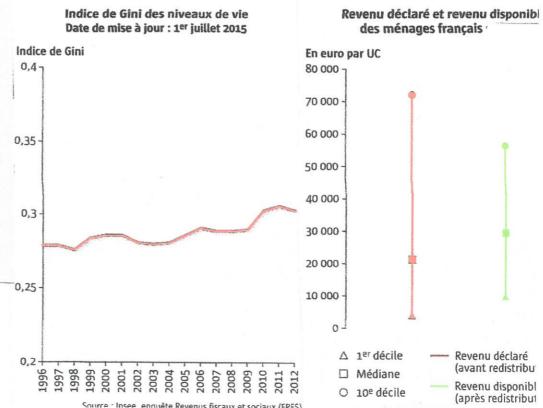
F. Coulomb, J. Longatte, P. Vanhove, Économie, Dunod.

Une demande accrue grâce à la redistribution



u total, la redistribution par les politiques publiques a permis un résultat remarquable, même s'il faut l'énoncer avec précaution, compte tenu de la fragilité des mesures disponibles : alors que l'inégalité des revenus distribués en France a augmenté au cours des vingt dernières années, l'inégalité des revenus disponibles (donc après prélèvements et redistribution) semble avoir légèrement diminué. Mais ce constat ne s'applique pas aux très hauts revenus, dont l'explosion s'est accompagnée d'une défiscalisation croissante et difficile à justifier.

P. Fremeaux, Alternatives économiques, nº 185.



Des critiques à l'encontre de la redistribution

Aujourd'hui en France, le système de protection sociale représente environ 630 milliards d'euros [...], [mais] ce budget est remis en cause du fait de l'existence d'inégalités de plus en plus importantes.

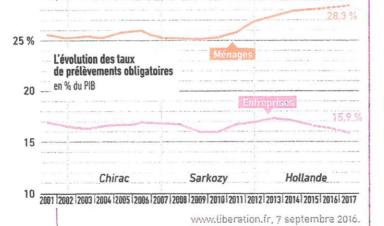
- a) La crise de solvabilité [...] touche le financement de la protection sociale [...] car les besoins sociaux sont croissants dans une société de plus en plus inégalitaire, mais également avec le domaine de la santé (accroissement de l'espérance de vie [...]. De plus, les dépenses d'allocation chômage [...] augmentent en raison de la hausse du chômage et de sa durée. Enfin, les dépenses de retraite augmentent [...].
- b) La crise d'efficacité [...] L'une des principales raisons de cette crise [...] est le fait qu'en économie ouverte, l'État doit faire face à un dilemme. Soit sa fiscalité est lourde, auquel cas la protection sociale est élevée [...] [mais] cette politique risque de faire
- fuir les capitaux. Soit la fiscalité est plutôt faible, auquel cas les entreprises étrangères vont venir produire, ce qui est positif pour l'économie, mais la protection sociale sera faible.
- c) La crise de légitimité [...] [survient lorsque] les mécanismes impersonnels de prélèvements et de prestations sociales ne satisfont plus les citoyens. [...] Une partie de la population en a marre de payer des impôts pour [la paresse et la dépendance des citoyens envers l'État] et préféreraient que ces capitaux aident l'innovation, la recherche, les minorités, les personnes en difficulté, ainsi de suite.

major-prepa.com, 6 novembre 2016.

Prélèvements obligatoires en France

Le taux des prélèvements obligatoires, regroupant l'ensemble des impôts, taxes et cotisations payés par les contribuables et les entreprises, devrait rester quasiment stable l'an prochain. [...] Ce taux s'établira à 44,5 % du produit intérieur brut (PIB) pour 2017. En avril, le gouvernement prévoyait une décrue avec un taux de 44,2 % pour 2016 (après 44,7 % en 2015) et de 44 % pour l'année suivante.

lepoint.fr, 19 septembre 2016.



L'IS français et la concurrence internationale

Le Conseil des prélèvements obligatoires (CPO) recommande d'adapter l'impôt sur les sociétés (IS) à une économie ouverte. [...] Il juge l'IS trop complexe et son taux trop élevé au regard du contexte européen. Son rapport préconise un taux moyen réduit à 25 % pour toutes les entreprises. [...] L'IS doit évoluer afin de s'adapter à la nouvelle donne économique internationale, souligne le CPO. Sa cohérence est mise à mal par la « mobilité internationale accrue des capitaux, des entreprises et des talents », analyse cet organisme. [...] En cause notamment, le taux d'imposition des entreprises françaises, jugé trop élevé au regard de celui appliqué dans les autres pays européens. Ce qui nuit à l'attractivité de la France et favorise, selon ses détracteurs, l'évasion des bénéfices et les stratégies d'évitement fiscal. « Avoir le taux d'imposition le plus élevé ne garantit pas d'avoir le rendement le plus élevé », résume Didier Migaud, président de la Cour des comptes.

sudouest.fr, 11 février 2017.